n°56 OCTOBRE 2015

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

8e Salon des Artisans d'Art

17 et 18 Octobre 2015

Enfance 4

Travaux 14

Jumelage 18

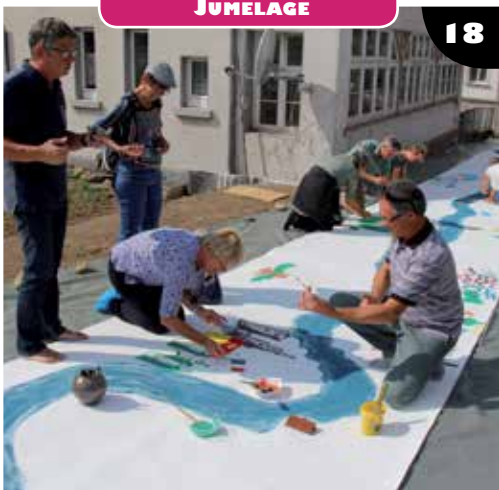

EXPOSITION

Verseuses chic & choc

DU XVIIe AU XXIe SIÈCLE

PÔLE de la PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

MEHUN-SUR-YÈVRE

21 MARS - 1er NOVEMBRE 2015

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE
ESPRIT PORCELAINE
Christofle PARIS
LACHANIETTE LIMOGES
VILLE ET MÉTIERS D'ART

Le Mot du Maire

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Chaque rentrée a ceci de particulier qu'elle permet tout à la fois de relater les activités estivales, mais également d'évoquer les projets à venir.
Je ne vais pas déroger à cette règle et je commencerai par cet été avec les spectacles des Jardins en Fête qui connaissent toujours le même succès, la réussite du forum des associations qui a été l'occasion pour ces dernières de se rencontrer et d'avoir un contact avec le public, et pour certaines d'augmenter le nombre de leurs adhérents.
Côté sécurité, du nouveau, avec l'arrivée du chef de service de notre police municipale qui permettra de répondre aux attentes des élus et de vous tous.
De même, la réunion publique de sensibilisation au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires a démontré que, malgré un effectif important à Mehun-sur-Yèvre, la disponibilité en journée restait un problème très préoccupant pouvant mettre en danger la sécurité de chacun.

Reste que le dossier majeur de cette rentrée, celui qui modifiera géographiquement et économiquement notre territoire intercommunal et changera nos habitudes, est la mise en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), et notamment le décret imposant à certaines communautés de communes du Cher, dont la nôtre, de devoir fusionner afin d'atteindre la taille minimale de 15 000 habitants.

Le travail de prospective et de faisabilité que nous avons commencé doit s'orienter vers un rattachement avec une autre collectivité. Les conseils municipaux et communautaires devront se prononcer sur ce projet à la mi-décembre et donner ainsi un avis à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), présidée par la Préfète du Cher, qui entérinera cette fusion en Mars 2016.
Viendra ensuite un travail d'une grande ampleur pour les élus et les agents des différentes collectivités concernées pour aboutir au 1er Janvier 2017 à une nouvelle structure forte des connaissances et des compétences de chacune d'entre elles.
Nous ne manquerons pas bien sûr de vous tenir informés sous quelque forme que ce soit de l'avancement de ce projet en espérant que le bon sens, celui de la cohérence de territoire et de l'intérêt commun soit le fil conducteur de cette alliance.

Jean-Louis SALAK
Maire

MehunMag n°56 octobre 2015
Directrice de la publication : *Elisabeth Mathieu*
Rédaction : *Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle, Christophe Ogoudjian*
Impression : *Concordances - Bourges*
Crédits Photos : *Mairie de Mehun-sur-Yèvre*
Dépôt légal à parution
www.ville-mehun-sur-yevre.fr

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

IMPRIM'VERT®

GRAND SUCCÈS POUR LES ECOLES QUI CHANTENT

Cette année encore, les concerts donnés dans le cadre des « écoles qui chantent » par les enfants des écoles mehunoises ont largement été applaudis.
Devant une salle comble, ils ont interprété des chansons apprises et répétées au cours de l'année : Le chocolat, Souviens-toi, Le chewing-gum…

UNE 3e FLEUR POUR L'ÉCOLE DU CHÂTEAU

Au mois de juin, l'école du château a confirmé qu'elle méritait bien le titre d'école fleurie en recevant à nouveau une 3e fleur pour le travail effectué par les enseignants et les élèves secondés par la grande section de maternelle du Centre.

De nombreuses variétés de fleurs et de légumes ornent cet élégant potager visible depuis la rue.

Les représentants de la ville et de l'éducation nationale leur ont remis des outils de jardinage, des graines, un nichoir à oiseaux et un peu d'argent pour encourager cette initiative et pour que les enfants continuent à entretenir ce jardin.

LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « A PETITS PAS » FÊTE L'ÉTÉ

Fin juin, sous les arbres de l'espace loisirs, parents et enfants ont fêté ensemble le début de l'été.
De nombreux jeux leur étaient proposés sur le thème de la fête foraine : pêche à la ligne, chamboule tout, structure gonflable, une machine pour déguster de délicieuses barbes à papa…
Un goûter où petits et grands ont partagé les gâteaux et les rafraîchissements préparés par le personnel a clôturé cet après-midi.

DE TRÈS BELLES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

Pendant deux mois, des activités sportives, manuelles, des animations et des sorties, avec leur lot de surprises, attendaient quotidiennement les jeunes vacanciers.

Au mois de juillet, de nombreux ateliers et activités sensibilisaient les enfants à «l'autre».
Soutenus par l'association Argos, ces ateliers pédagogiques furent l'occasion de mieux comprendre la vie des personnes invalides/malvoyantes/mal entendantes.... Ils ont ainsi expérimenté le maniement des fauteuils-roulants et ont été mis en situation de handicap.
Ils ont appris à dessiner avec la bouche, la langue des signes, le braille. L'évènement marquant fut le repas pris dans le noir les yeux bandés. Ils ont pris conscience du quotidien d'un malvoyant pour manger, trouver sa fourchette, se servir un verre d'eau...
De plus, ils ont visité le GEDHIF de Saint-Laurent sur Cher (association accueillant des personnes handicapées mentales) pour aller à la rencontre des résidents et comprendre leur handicap. Ils leur ont offert des bracelets brésiliens qu'ils avaient fabriqués.

Au mois d'août, le thème des 5 continents a été abordé : des fresques sur la déforestation au Brésil, des chansons d'autres pays, un dessin animé, de la Capoeira ainsi que de remarquables jeux en bois (le jeu de la meule, le jeu des bâtonnets...) ont été présentés aux parents lors de l'après-midi portes ouvertes.

Cet été encore, les séjours au centre de loisirs ont été largement appréciés pour la richesse et la diversité des activités proposées. Chacun pouvant y trouver son bonheur.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015 / 2016

Effectifs des écoles

- Ecole maternelle du Centre : *55 élèves*
- Ecole maternelle Jean de la Fontaine : *42 élèves*
- Ecole maternelle Marcel Pagnol : *19 élèves*
- Ecole maternelle Jules Ferry : *67 élèves*
- Ecole élémentaire des Charmilles : *139 élèves*
- Ecole élémentaire Marcel Pagnol : *51 élèves*
- Ecole élémentaire du Château : *144 élèves*

Travaux dans les écoles

Cet été, un certain nombre de travaux ont été réalisés par les services municipaux :
- Remplacement du portail de l'école maternelle Jules Ferry et de l'école élémentaire des Charmilles
- Installation de filets pare-ballons sur le plateau sportif boulevard de la Liberté
- Réfection des murs, sol et plafond de la classe de RASED de l'école Marcel Pagnol
- Installation d'une dalle souple dans la classe de petite section de l'école maternelle du Centre et peinture des panneaux d'affichage et des meubles
- Fixation d'anti pince-doigts à l'école Jean de la Fontaine et à l'école Jules Ferry
- Mise en réseau informatique des classes des écoles Marcel Pagnol, Charmilles et Château.

LA BOURSE À PROJETS : UN COUP DE POUCE ENVERS LES JEUNES

Depuis le début de l'année, 7 jeunes ont bénéficié de la bourse à projets. Elle permet de financer une formation (BAFA, frais d'inscription dans une école, une faculté….), le permis de conduire, ou tout autre projet : humanitaire, culturel, associatif, environnemental… en échange d'une action pour la collectivité.
Il faut avoir entre 18 et 25 ans et résider à Mehun-sur-Yèvre.
En 2015, 5 jeunes ont reçu 249 € pour leur BAFA, 1 jeune 450 € pour son permis de conduire et un autre 163 € pour sa formation suite au travail réalisé au service enfance et aux services techniques. L'année dernière, ce sont 15 jeunes qui ont financé leur projet après avoir intégré le service enfance, les services techniques, le CCAS ou la crèche.

Renseignements et retrait des dossiers :
Service emploi, place Jean Manceau ; Tél. : 02.48.57.06.24

MISSION LOCALE : ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

La Mission Locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre a mis en place un projet favorisant la rencontre entre les jeunes demandeurs d'emplois et les entreprises locales. Ce projet financé par la Fondation Caisse d'Epargne reposait sur la volonté de mettre les jeunes dans une dynamique par la réalisation d'interviews, de photographies et d'un court métrage.
Rencontrer les employeurs locaux au travers d'une action citoyenne, ludique et artistique c'est aussi apprendre à se présenter, à mieux se connaître et à se créer un réseau relationnel tout en découvrant les entreprises de sa commune.
Le témoignage des jeunes est surprenant : au travers de ce projet ils disent avoir retrouvé le dynamisme, la confiance en soi et l'envie d'agir. Sur les 5 participants, 4 sont en emploi aujourd'hui et 1 en formation.

Cette approche nouvelle de la relation demandeurs d'emploi/entreprises facilite l'acquisition de compétences nécessaires à la recherche d'emploi : savoir prendre contact, savoir se présenter, s'organiser dans ses démarches.
Par ailleurs, le court métrage et l'exposition photos réalisés par ces jeunes ont mis en lumière les savoir-faire de certaines entreprises de la ville :
Pillivuyt (porcelaine), Carrosserie Jacquet, Boucherie Dougy, l'EHPAD « le Rayon de Soleil », Mehun Matériel Médical, Gattefin (mécanique de précision), Ambulances Naruc, Entreprise Favière (plomberie/chauffage), Galerie E2 (photographe), LGB (mécanique de précision), Intermarché.

La vidéo est à découvrir sur le site de la ville de Mehun-sur-Yèvre dans la rubrique «actualité locale»

A l'issue de la projection de ce court métrage et en présence des entreprises de la ville, d'Éric KRAEMER Directeur territorial de Pôle Emploi et de Benjamin MARTIN Directeur de la Mission Locale, Jean-Louis SALAK, maire de Mehun-sur-Yèvre, a remercié chaleureusement les participants : le réalisateur du court métrage Frédéric NOBILE, François FAROCHE, Directeur régional de la Fondation Caisse d'Epargne, fondation qui a soutenu financièrement cette réalisation et a félicité les jeunes pour leur investissement :

Vincent GACHET, Justine GODON, Joëlle GUÉRIN, Antoine KOP et Marie-Laure MACEDO DA SILVA.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Du 21 janvier au 20 février 2016, une nouvelle campagne de recensement sera lancée par l'INSEE.

Le recensement permet de connaître avec précision la population : nombre, âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... afin de définir les moyens de fonctionnement : budget des communes, nombre d'élus au Conseil municipal, nombre de pharmacies, d'écoles, besoins en logement...
Les agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront dans chaque foyer munis de leur carte.
Les informations personnelles recueillies sont protégées : seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.

NOUVELLE ENSEIGNE A LA BIBLIOTHEQUE

Au mois de juin, une enseigne a été installée sur la façade du bâtiment de la bibliothèque municipale Alain-Fournier.

Serge DUBUC, peintre décorateur, en est l'auteur

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES JEAN COLOMBE

Depuis début octobre, Emilie VANDECANDELAERE anime la section « arts plastiques » du Pôle d'enseignement Artistique.
Ouverte aux adultes, adolescents quelque soit leur niveau, et aux enfants à partir de 4 ans qui veulent développer leur capacité créatrice.

Renseignements et inscription : 02 48 57 27 73

NOUVEAU PROFESSIONNEL DE SANTÉ

- **Mélanie LESSAULT,** psychologue, à la M.S.P. rue Pr. Luc Montagnier
Tél. : 06.76.63.79.12

NOUVEAUX COMMERÇANTS

- **Web by Creation** dirigée par Hortense RODRIGUEZ, installée 16 rue Raymond Brunet, conçoit des sites et des applications web (développement PHP et MySQL), réalise des plaquettes, brochures, flyers… effectue des reportages photo/vidéo.
Tél. : 02 85 52 01 63 ; www.webby.fr

- **Liberté Auto-école,** installée au 177 rue Jeanne d'Arc, dirigée par Stéphanie VISBECQ et Charlotte JAROS, forme les conducteurs à la conduite accompagnée, à l'obtention du permis B et à la conduite de cyclomoteurs de 50cm3 maximum.
Tél. : 06 40 45 70 75 ;
liberté.autoecole@yahoo.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 31 décembre.
De plus, tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune doit être signalé afin de connaître son nouveau bureau de vote.

135e ROSIÈRE : APPEL À CANDIDATURE

Les jeunes filles souhaitant poser leur candidature au titre de Rosière 2016 sont invitées à se présenter pour leur inscription au Pôle de la Porcelaine dès à présent.
Se munir du livret de famille, d'une lettre de motivation et d'une photo récente.
Renseignements et inscription :
02 48 57 06 19 ou
pole-de-la-porcelaine@wanadoo.fr

PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES !

Laisser les poubelles en permanence dans la rue nuit à l'image de la ville, génère un obstacle à la circulation des piétons et des poussettes et entraîne une insalubrité gênante.
C'est pourquoi, les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de ramassage et rentrées dès que possible après le passage du camion.

ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

De plus en plus, sont signalées aux services municipaux des situations de terrains mal entretenus.
Il est rappelé que :

Elagage des haies

Les riverains des voies publiques doivent obligatoirement couper la végétation des haies ou des arbres de leur propriété à la limite du domaine public :
- pour permettre de préserver la circulation des piétons sur les trottoirs
- pour permettre aux véhicules de circuler sans être contraints de faire des écarts sur la partie gauche de la chaussée en raison du débord excessif des plantations.

Attention : il est interdit de brûler les produits d'élagage et autres déchets de jardin qui peuvent être apportés à la déchetterie.

Entretien des terrains

Les propriétaires de terrains situés dans une zone habitée ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations ont l'obligation de les entretenir en bon état de propreté sous peine de sanction.

VENTES IMMOBILIÈRES

Maison d'habitation au 35 rue Augustin Guignard

Le Conseil municipal a décidé de la vente de la maison d'habitation située 35 rue Augustin Guignard.
Désignation du bien :
- Une maison d'habitation élevée sur cave comprenant :
- au rez-de-chaussée : cuisine, petite salle de bain, salle de séjour, une chambre, wc
- au premier étage : un grenier aménageable
- Dépendances en retour d'équerre
- Grange attenante
- Autre maison au fond comprenant une pièce sans confort et une pièce au-dessus
- Jardin

Surface totale : 548 m²
Prix de vente : 85 000 €

Maison d'habitation au 125 sentes de Barmont

Le Conseil municipal a décidé de la vente de la maison d'habitation située 125 sentes de Barmont.
Désignation du bien :
- Une maison d'habitation sur sous-sol semi enterré comprenant :
- 2 chambres, une salle d'eau, un salon avec cheminée et véranda, un wc
- un sous-sol aménagé avec un garage, une buanderie
- un garage indépendant
- Jardin
- Chauffage au fioul, double vitrage, verrouillage électrique des volets et portes

Mise à prix : 80 000 €
Surface totale : 1000 m²
Date limite de présentation des offres à la mairie : le 23 octobre.

Renseignements :
Direction générale des services
Place Jean Manceau 18500 Mehun-sur-Yèvre
Tél. : 02 48 57 06 10

L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ POUSSE DANS LE QUARTIER MARCEL PAGNOL

Un marronnier a fleurs rouges a été planté fin mai devant le groupe scolaire Marcel Pagnol lors d'une cérémonie réunissant élus, représentants de l'éducation nationale, parents, enseignants et élèves suite au travail réalisé au cours de l'année autour du thème de la différence et des valeurs de fraternité et de solidarité, de la réflexion autour des valeurs républicaines.
Les élèves ont chanté et lu des poèmes et des textes de leur création sur ce thème.
Une exposition a ensuite permis à tous de mesurer le travail accompli.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis quelques années, la municipalité soutient et facilite l'obtention du permis de conduire, atout indispensable dans une démarche d'accès à l'emploi ou à la formation, grâce à la mise en place d'une aide spécifique « l'aide municipale au permis de conduire B/VL ».
En 2014, 26 personnes ont bénéficié d'un financement à une formation à la conduite payante, délivrée par un établissement agréé d'enseignement de la conduite, en vue d'une première obtention du permis de conduire de catégorie B.
Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans quelle que soit leur situation (possibilité de cumuler avec d'autres aides), aux demandeurs d'emploi et aux personnes en insertion professionnelle.
L'aide accordée est versée lorsque le bénéficiaire a obtenu son code (dans un délai maximum de 1 an). Son montant est calculé en fonction du quotient familial.
Cette aide ne peut pas être sollicitée dans le cadre d'une nouvelle présentation à un examen suite à une perte du permis de conduire et ce, quel qu'en soit le motif.
A savoir : 10% du montant reste dans tous les cas à la charge du demandeur.

Renseignements et retrait des dossiers :
Service emploi, place Jean Manceau, tél. : 02 48 57 06 24

FRELONS ASIATIQUES QUE FAIRE ?

Le frelon asiatique est arrivé il y a plusieurs années en France.
La prédation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones (notamment les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins importants sur la biodiversité locale. L'espèce non seulement s'est très bien acclimatée, mais s'est aussi multipliée, en raison d'un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateurs. C'est pourquoi, avec la chute des feuilles en période d'automne et d'hiver, certains habitants peuvent avoir la surprise de découvrir des nids imposants de frelons dans les arbres.
En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid. Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels. Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient.
Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers. ***www.sdis18.fr***

Le CCAS poursuit ses actions en faveur des personnes âgées et des plus démunis :

COLIS DE NOËL

Un colis de Noël est distribué aux personnes de 70 ans et plus non imposables sur les revenus.

AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une aide en argent est allouée aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sous certaines conditions de ressources.

AIDE AU CHAUFFAGE

Pour bénéficier de cette aide, sous conditions de ressources, il faut être âgé de 70 ans et plus.

Renseignements et inscriptions au CCAS avant le 7 novembre.

REPAS DES ANCIENS

La municipalité et le CCAS convient les « Anciens » âgés de 68 ans et plus ainsi que ceux qui fêteront cette année leur 68e anniversaire à un repas le 11 novembre au centre socioculturel André Malraux. Une participation sera demandée aux conjoints accompagnateurs ne remplissant pas les conditions d'âge.
L'inscription se fait au C.C.A.S, en Mairie, ainsi que dans les boulangeries, pâtisseries, boucheries et autres commerçants où une affiche a été déposée **au plus tard le vendredi 16 octobre, délai de rigueur.**

ACCUEIL DE JOUR A L'EHPAD «RAYON DE SOLEIL»

Qu'est-ce ?

La personne âgée est reçue dans des locaux de l'EHPAD à un rythme qui peut varier d'une à plusieurs journées par semaine (du lundi au vendredi) .
Ses facultés cognitives sont stimulées dans le cadre d'activités de socialisation et de mobilisation adaptées à ses capacités et en lien avec ses centres d'intérêts.

L'objectif est de préserver, voire restaurer l'autonomie afin de permettre une poursuite de la vie à domicile, de renouer les contacts sociaux, de rompre l'isolement mais aussi de soulager les aidants et les familles.
L'accueil de jour est composé d'une équipe pluridisciplinaire.
Le tarif inclut le transport, le déjeuner et le goûter.

Où s'adresser pour en savoir plus ?

A l'EHPAD « Rayon de Soleil »
1 avenue du Général de Gaulle 18500 Mehun-sur-Yèvre
Tél. : 02 48 57 70 00 ; Fax. : 02 48 57 70 01
ehpad.mehun@orange.fr

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le quotidien des handicapés reste un vrai parcours d'obstacles. Cet été, les députés ont voté un amendement qui donne neuf ans de plus aux communes pour mettre aux normes les bâtiments publics. En échange, elles devaient déposer un plan des travaux qu'elles vont engager.
À Mehun-sur-Yèvre, la mise aux normes des bâtiments pour les personnes handicapées se fait progressivement et dernièrement, France 3 est venue voir la ville citée comme exemplaire en la matière.
Le maire a accueilli Linda, paraplégique. Ils ont fait le tour de la ville sous l'oeil de la caméra.
Vous pouvez revoir ce reportage sur le site de la ville et le prochain MehunMag relatera tout ce qui est fait depuis des années dans ce domaine.

INTERCOMMUNALITÉ

Convention de mutualisation

Jean-Louis SALAK, président de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre et Jean-Claude SANDRIER président de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry dont c'était le dernier acte officiel ont renouvelé pour 2 ans la convention de mutualisation de services. Elle prolonge, dans le cadre du plan de revitalisation, la coopération établie entre les deux communautés en matière de développement économique et de création d'emplois. Jean-Louis SALAK a souligné que cette convention de coopération a permis d'accompagner certaines entreprises de la ville dans le développement de leurs projets.

Point Chance

Le Point Chance a pour mission d'accompagner dans leurs démarches, les créateurs et repreneurs d'entreprise.
Sur rendez-vous tous les 4e mardi après-midi de chaque mois auprès du service emploi.
Tél. : 02.48.57.06.24

LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

En cette période de célébration des cent ans de la Grande Guerre et du soixante-dixième anniversaire de la fin de la seconde Guerre Mondiale, nous nous devions de rendre son éclat au monument aux morts érigé en 1921 et situé dans le cimetière.
Après la mise en place du Comité de Restauration, en fin d'année dernière, constitué des présidents des associations mémorielles et d'élus. Un plan d'actions pour mener à bien les travaux, a été établi.
Le monument, réalisé par des artistes Mehunois et présentant un intérêt architectural indéniable de par son style Art Déco, a permis de monter un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine. Cette fondation a pour but de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé. Une convention de souscription a finalement été signée le 24 août par Monsieur François GRÉAU délégué départemental de la Fondation de France et le Maire Jean-Louis SALAK, en présence des membres du comité de restauration et des élus.
Elle a permis de lancer les travaux de réparation et de remplacement des pierres de taille éclatées par le gel et de restaurer les plaques de marbres identiques à celles d'origine (marbre de Campan vert et rose) tout en y rajoutant les noms des 31 soldats qui reposent sous le monument.
Les ferronneries d'art oxydées ne seront pas oubliées, de même que les croix de guerre en mosaïque.
Le monument retrouvera ainsi un équilibre et l'esthétique proche de l'origine permettant certainement à terme son classement et sa protection.
La Ville de Mehun-sur-Yèvre, au travers des membres du comité de restauration et des élus, invite donc les particuliers mais aussi les sociétés commerciales à effectuer un don permettant cette restauration.

• En ligne sur le site sécurisé : *www.fondation-patrimoine.org/32488*
• Par courrier (bon de souscription disponible à l'accueil de la mairie)
• Pour les particuliers : le don est déductible à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable (Exemple : un don de 100€ = 66 € d'économie d'impôts)
• Pour les entreprises : le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. (Exemple : un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôts)
Le financement de cette opération est complété par une subvention de l'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), et par la réserve parlementaire de notre Sénateur François PILLET

Afin de mieux faire connaitre l'histoire du Monument et des soldats auxquels il rend hommage, vous pouvez vous procurer dès maintenant à l'Office de Tourisme ou auprès des auteurs Bernard GIBOZ et Jean-Pierre PYCKHOUT le livre « Mehun-sur-Yèvre – Histoire des monuments du souvenir et conditions de vie de 1914 à 1922 ». Tout le produit des ventes est entièrement affecté à l'entretien des monuments mémoriaux.

Une page du site internet de la Ville est dédiée aux soldats figurant sur le monument, une façon de leur rendre hommage !
Un panneau comportant un « Flashcode » sera placé à proximité permettant à tout visiteur un accès direct à cette page

JEAN-FRANÇOIS LE SONN : NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

La municipalité de Mehun est heureuse de vous présenter le nouveau chef de la Police Municipale qu'elle vient de recruter. Il s'agit de Monsieur LE SONN Jean-François, (44 ans), marié 2 enfants et demeurant sur la commune, ancien Adjudant/Chef de gendarmerie, numéro 2 de la Brigade de Mehun-sur-Yèvre, Médaille de la défense Nationale échelon Or.

Parcours professionnel :

Neuf années dans la Marine Nationale, puis, à partir de 2000, intégration au sein de la Gendarmerie Nationale (Brigade Territoriale de Proximité de Vatan (36), Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) à Avord, Brigade Territoriale de Proximité d'Henrichemont (18), puis Brigade de Mehun-sur-Yèvre.

Ses missions :

Ce recrutement répond à la volonté de la municipalité d'améliorer le service rendu aux Mehunois et de renforcer la communication avec la population.
Le profil et le parcours professionnel de M. LE SONN sont des atouts pour la police municipale.
Les postes qu'il a été amenés à occuper comme l'intervention sur des évènements, la direction d'enquêtes judiciaires apporteront une expérience précieuse.
Il sera référent dans le domaine de la sécurité.
Il fera part de vos difficultés et des problèmes que vous rencontrez pour qu'une réponse vous soit adressée.

Il sera chargé entre autre :

- de faire respecter :
- la réglementation générale (urbanisme, avant, pendant et après les travaux)
- la sécurité routière (stationnement, prévention, sécurisation des abords des établissements scolaires)
- de lutter contre l'insécurité et les incivilités
- de renforcer la mutualisation des opérations avec la gendarmerie.

Contact :

- Police municipale : place Jean Manceau
- Téléphone : 02 48 57 06 11
- jf.lesonn@ville-mehun-sur-yevre.fr
  p.m@ville-mehun-sur-yevre.fr

Afin de prévenir les incivilités, vols, dégradations... nous avons décidé d'agir en recrutant le Chef LE SONN comme chef de la Police Municipale afin que ces désagréments soient résolus ou tout au moins contenus.

Nous souhaitons une meilleure réactivité. Il viendra à votre rencontre et n'hésitez pas à le solliciter.

Bruno Meunier
Maire-adjoint
délégué à la sécurité

LES SECOURS : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

En France, l'organisation du secours d'urgence repose sur un engagement citoyen volontaire, indispensable pour garantir l'égalité d'accès de tous à ce service public.
La population des sapeurs-pompiers est constituée de 80 % de volontaires et de 20 % de professionnels.
Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en complément ou non d'une activité professionnelle, s'engagent pour protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens.

Au fil des années, le recrutement des volontaires est de plus en plus difficile.
Ainsi le SDIS avait souhaité inviter les Mehunois pour expliquer les grands axes du volontariat et les sensibiliser à l'urgence de trouver des personnes disponibles pour intervenir en journée. Bruno MEUNIER, Maire-adjoint de Mehun et Président du SDIS a même parlé de «situation préoccupante» lors de la réunion publique organisée au mois de juin à l'espace Maurice Genevoix.
Le SDIS a aussi rappelé que des conventions peuvent être signées avec les employeurs pour préciser les modalités de la mise à disposition du sapeur-pompier volontaire salarié dans l'entreprise, lui permettant de concilier son engagement avec son activité professionnelle.

Que peut faire un sapeur-pompier volontaire ?

Un sapeur-pompier volontaire est habilité à effectuer les mêmes interventions qu'un professionnel.
Celles-ci comprennent : le secours aux personnes ; l'extinction d'incendies ; les opérations dites diverses (exemples : cave inondée, ascenseur bloqué, intervention sur animal en danger, dépollution…) ; les accidents de la circulation.

Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?

Pour accéder au statut de sapeur-pompier volontaire, il faut :
- être âgé(e) de 16 à 55 ans ;
- jouir de ses droits civiques
- disposer de bonnes capacités physiques
- être motivé par l'aide à autrui et l'investissement dans un projet fort.

Renseignements :

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher
224 rue Louis Mallet 18023 BOURGES Cedex Tél 02 48 23 47 00

LE CENTRE DE SECOURS DE MEHUN EN CHIFFRES :

Population défendue : 9800 habitants
(Mehun, Allouis, Berry-Bouy, Saint-Eloi-de-Gy, Quincy, Preuilly, Sainte-Thorette, Marmagne)
Effectifs : 45 hommes et femmes
Interventions :
- 1 intervention toutes les 13 heures
- 63% des interventions durent moins de 2 heures
- 66% des interventions sont des secours à la personne

DÉMOLITION DES TOURS DU QUARTIER MARCEL PAGNOL

A partir du mois d'octobre, la société Jacques Coeur Habitat procèdera au désamiantage avant la démolition à la pelle de deux tours avenue Jacques Coeur.
Pendant toute la durée des travaux, toutes les mesures de sécurité seront prises pour écarter les risques de ce chantier. Des brumisateurs seront installés afin d'éviter que la poussière ne soit une nuisance pour les riverains.
La fin du chantier est prévue pour le mois d'avril 2016.
Une réflexion sera menée concernant la valorisation de cet espace devenu libre.

DÉMOLITION DE LA STATION DE POMPAGE

Au mois de septembre, Véolia a abattu la station de pompage située au pied du Château.
Ces travaux, négociés par la municipalité dans la cadre du marché de construction de la nouvelle station d'épuration, ont pu être réalisés sans surcoût pour la ville.
Avec du béton en moins, le château retrouve de sa superbe !

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE

Un nid-de-poule sur la chaussée, une bordure de caniveau endommagée, un dépôt sauvage, une ampoule grillée...., téléphonez au service d'intervention rapide de la Mairie. ***Tél. : 02 48 57 06 17***

PLUS BEAUX DÉTOURS : UN 15e CONGRÈS « EFFERVESCENT »

Le 15e congrès des « Plus Beaux Détours de France » s'est tenu à Limoux (Aude), là où a été inventé au XVIe siècle le vin brut devenu champagne, et a réuni plus de 150 participants dont notre commune représentée par Elisabeth MATHIEU, maire-adjoint, Maryse COURVEAULLE, directrice générale des services et Laurence MANDIN responsable de l'Office Municipal de Tourisme.

Lors de l'assemblée générale, Jean-Paul DUPRÉ, député-maire de la ville, et Hervé MARITON, président de l'association, député-maire de Crest (Drôme), ont accueilli Madame Carole DELGA, secrétaire d'Etat, venue rappeler l'engagement du Gouvernement pour faire du tourisme un axe majeur de notre développement économique en s'appuyant notamment sur des réseaux comme les 100 Plus Beaux Détours de France qui invitent à découvrir la richesse et la diversité de notre patrimoine. Ce 15e congrès a d'ailleurs consacré une large part de ses débats à la question de l'accueil des visiteurs étrangers, récompensant notamment les villes d'Obernai (Bas-Rhin), Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) et Saint-Galmier (Loire) pour leurs travaux en ce domaine. C'est aussi lors de cette assemblée qu'Hervé MARITON a annoncé aux congressistes la prolongation et l'approfondissement pour une nouvelle durée de 4 ans du partenariat liant Michelin et Les Plus Beaux Détours depuis leur création en 1999. Ce partenariat porte d'une part sur la réalisation du guide annuel distingué en 2015 comme le premier guide touristique national par sa diffusion (212 000 exemplaires) et d'autre part sur la poursuite des audits effectués dans les différentes villes du réseau faisant de la marque « Plus Beaux Détours de France » une appellation contrôlée.
Le guide des 100 Plus Beaux Détours est disponible gratuitement à l'Office Municipal de Tourisme.
www.plusbeauxdetours.com/

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHÉOLOGIE

Les passionnés d'histoire du Groupe Historique et Archéologique de Mehun-sur-Yèvre se sont retrouvés le 20 juin au pied du château Charles VII pour faire découvrir toute la richesse archéologique du lieu.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 20 juin, la fête de la musique a battu son plein dans les rues de la ville.
Toutes les classes et formations musicales de l'école municipale de musique étaient présentes pour offrir des concerts de qualité aux familles et amateurs de bonne musique.
La scène devant la mairie a permis de découvrir des talents locaux. Sur la place du château le Flashmob a réuni petits et grands dans une ambiance enjouée. Les harmonies de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre se sont produites jusqu'au feu d'artifice. Feu d'artifice de la Rosière reporté à cause du mauvais temps.
Le côté festif était renforcé par la présence des membres de l'Union commerciale et artisanale qui proposaient boissons, grillades et frites.

PÔLE DE LA PORCELAINE

Les ateliers pour enfants ont remporté un vif succès tout cet été.
Tous étaient ravis de pétrir, modeler, peindre leurs objets et de repartir ensuite avec leur œuvre : bougeoir, assiette, magnet…

17 ET 18 OCTOBRE : 8e SALON DES ARTISANS D'ART

Mehun, «Ville et Métiers d'Art», accueillera pendant deux jours, une trentaine d'artisans d'art exposant leur savoir-faire au centre socioculturel André Malraux : céramique, maroquinerie, dentelle, bijoux, ébénisterie, luminaire, tapisserie, décoration, textiles, jouets et objets en bois, courges sculptées, broderie, vitraux, mosaïque, ferronnerie…
Horaires : samedi de 13h à 19h et dimanche de 10h à 18h
Tarifs : Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Une foule nombreuse s'était massée le long de la rue Jeanne d'Arc pour assister au défilé du 14 Juillet organisé par les pompiers de Mehun en collaboration avec la municipalité. L'occasion pour la population de voir l'ensemble des véhicules de secours des pompiers, ceux de la gendarmerie, les différents véhicules des services techniques ainsi que d'anciens véhicules militaires prêtés par Pierre Bugeon.

14 JUILLET
FETE NATIONALE

Le cortège, accompagné d'anciens combattants, s'est rendu place de l'Ordre National du Mérite pour les remises de médailles et de galons aux pompiers :
Ludovic VILLADIER au grade de sergent-chef ; Christophe BOLATRE au grade d'adjudant et médaillé de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Cher, échelon bronze pour 15 ans de service ; Uldoric GUILLAUMIN au grade d'adjudant ; caporal-chef Hervé ANECA médaille du ministère de l'intérieur et médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Cher échelon vermeil pour 25 ans de service ; lieutenant Claude PATRIGEON médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Cher, échelon or pour 30 ans de service.
Lors de la cérémonie, Pierre BARILLET, officier de la Légion d'Honneur et ancien membre des commandos d'Afrique ayant préparé le débarquement en Provence en août 1944 et participé aux guerres d'Indochine, de Madagascar et d'Algérie était présent aux côtés des élus.

Pour clôturer cette fête nationale, Jean-Louis SALAK, maire, a convié tous les participants à partager un verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix.

FÊTE DU 14 JUILLET

Le 13 juillet, bal et feu d'artifice place du Général Leclerc.

LES JARDINS EN FÊTE

Plusieurs centaines de personnes, chaque dimanche du mois d'août, ont apprécié la programmation musicale de cette 15e édition des Jardins en Fête : cabaret swing (Jour de Fête), rock français (Glasgow), gospels (Gospel Mind), cabaret décalé (Bonbon) et swing manouche (Chanson d'occasion). Il y en avait pour tous les goûts !

FLEURISSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME

Cette année, le jury du concours départemental des maisons fleuries a décerné le 2e prix à l'Office Municipal de Tourisme pour son fleurissement intérieur et le 4e pour l'extérieur.

VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU

La traditionnelle visite de nuit costumée du château du 14 août est une autre façon de découvrir ou de redécouvrir notre patrimoine et ses petits secrets architecturaux.
Au fil des salles, les noctambules ont été initiés à l'astronomie et ont assisté à des saynètes plongeant les visiteurs à l'époque de Charles VII.
Plus bas, dans un jeu de lumière et de théâtre d'ombres, tambours et vièles ont apporté un autre regard sur l'histoire de ce haut lieu.
Enfin sous forme de quizz, certaines grandes interrogations ont été levées : Pourquoi y-a-t-il plusieurs escaliers dans la tour ? Sur quoi repose le donjon ? Combien de marches pour arriver en haut ?

DES FEMMES CÉLÈBRES À L'ESPACE MAURICE GENEVOIX

Au mois de septembre, le Cercle Historique Mehunois présentait une exposition remarquable sur les femmes célèbres. Une vingtaine de panneaux retraçaient le long parcours pour l'émancipation des femmes. Du moyen-âge avec Madame De Gouge, guillotinée en 1793 pour avoir réclamée l'égalité politique, jusqu'à des personnalités contemporaines comme Simone Veil. D'autres grands noms étaient également représentées comme Brigitte Bardot, Grace Kelly, Edith Piaf, Coco Channel ou Mata Hari. Un panneau était également consacré aux « bonnes dames » : Catherine Pateux, Sophie Barrère, Agnès Sorel… dont certaines ont donné leur nom à des rues de Mehun.

SEMAINE DU GOÛT DU 12 AU 19 OCTOBRE

Le jeudi 15 octobre, la semaine du goût se décline à la cantine où les 4 saveurs à l'honneur : acide, amer, salé, sucré seront servis aux enfants au cours du repas sur le thème « Graine des goûteurs : partons à la découverte des saveurs ».
Le mercredi 14 octobre, à l'accueil de loisirs, un atelier cuisine « Comment cuisiner la citrouille » animera l'après-midi.
Du 12 au 17 octobre, l'Office de tourisme en partenariat avec la boutique « Aux petits plaisirs » proposera de découvrir les produits du Berry avec dégustation de lentilles du Berry et à 16h l'heure du thé accompagné de douceurs.

INAUGURATION DES TRAVAUX DU CENTRE-BOURG DE MURG

A l'invitation du maire de Murg, Jean-Louis SALAK, maire, Maryse COURVEAULLE, directrice générale des services et Philippe HUBERT, président du Comité de Jumelage ont assisté aux cérémonies et aux festivités marquant la fin de la première tranche des travaux de réaménagement du centre bourg les 11 et 12 septembre derniers.
Ces travaux consistent en un réaménagement complet de la place autour de l'école et la création d'une liaison piétonne entre la mairie et cette nouvelle place.

Le réseau de chauffage collectif à partir de la chaudière à bois a été complété, l'ancienne caserne des pompiers a été démolie, le monument aux morts a été déplacé, un escalier avec cascade d'eau a été créé pour relier la partie basse à l'esplanade de l'école.
Une rampe a été installée pour faciliter l'accès à l'esplanade entièrement dallée.
A l'arrière de l'école, une aire de jeux pour enfants ainsi qu'un city stade ont été aménagés.
Les liaisons avec les rues adjacentes ont été modifiées et un nouveau parking dessert cet espace piéton et la salle des fêtes.

La deuxième tranche des travaux consistera à planter des arbres cet automne et à finir l'aménagement devant la salle des fêtes.

L'inauguration, le 11 septembre en présence de toutes les personnalités a été suivie de festivités (repas en plein air, concerts, animations par les associations, réalisation d'une fresque…) qui ont permis aux habitants de Murg de découvrir et de s'approprier ce nouvel espace très réussi.

Le lendemain, la délégation Mehunoise a participé avec le maire de Murg et les autorités locales au lancement de la restauration d'une ferme typique de la Forêt Noire qui deviendra un éco-musée.

Réélection du maire de Murg

Adrian Schmidle a été réélu maire de Murg le 5 juillet pour 8 ans.
Unique candidat à sa succession, il a prêté serment le 14 septembre.

La Loire à vélo… et à pied avec la RAMY

Trois amis allemands ont participé avec les membres de la RAMY à une randonnée sur les bords de Loire de Villandry à Saint Satur du 16 au 19 septembre.
Tout le monde s'est retrouvé sur le stand du Comité de Jumelage au Forum des associations le 19 septembre pour partager le pot de l'amitié.
Un bel échange qui se prolongera peut-être par une balade sur les bords du Rhin en 2016.

MOTO CLUB FLEUR DE LYS : ÇA ROULE !

Au fil des ans, le Moto Club Fleur de Lys ne cesse de progresser dans les classements.
Au mois d'avril, Thibaut SEZESTRE, au Rallye de la Sarthe, s'est hissé sur la 2ème marche du podium de la catégorie Sport 2 après avoir scratché la spéciale du circuit Bugatti, et Morgan GOVIGNON à la 4e place de la catégorie Top Sport après avoir réalisé les meilleurs temps sur les deux premières spéciales sur route. Regonflés par ces excellents résultats, ils ont pris la route de l'Ile de Man entre l'Angleterre et l'Irlande. Elle accueille la plus ancienne et la plus dangereuse des courses de moto. Un tracé de 60 kilomètres de long, comptant 264 virages, avec la particularité de ne pas se dérouler sur un circuit standardisé, mais sur une route normale, bordée de trottoirs, de cabines téléphoniques, de maisons et d'arbres. Avec un tour à 183 km/h de moyenne clôturant les 240 kilomètres de la course Junior, Morgan GOVIGNON a terminé 31e en Junior et 23e en Sénior.

L'OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL LABELLISÉ

Au mois de juin, la Fédération Française de Handball a remis les labels « Ecole de Handball » et « Ecole d'Arbitrage » pour la saison 2014/2015 à l'Olympique Mehun Handball.
Cette décision est la résultante du travail effectué pour l'accueil et l'initiation des jeunes par des entraîneurs compétents et qualifiés. Il récompense l'implication du club autour des valeurs que sont le respect de l'arbitre et des règles, le fair-play, la formation mais aussi la citoyenneté.

AGIR POUR GUÉRIR

« C'est le samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015 que l'association Agir pour Guérir (lutte contre la maladie de Crohn) a relevé le défi d'organiser une super rifle qui a réuni plus de 350 participants durant ces deux jours, au profit de l'Association François AUPETIT (association menant plusieurs actions dont la recherche sur la maladie de Crohn).
Les parties se sont succédées jusqu'à 4h du matin le samedi, pour reprendre quelques heures plus tard, jusqu'à 20h le dimanche. Un véritable marathon pour les participants venus parfois de loin !
L'ambiance était chaleureuse et détendue grâce à l'animation assurée par les deux Maeva (la mère et la fille), le papa, la trésorière madame LEGER Isabelle et l'équipe de bénévoles qui n'ont pas arrêté d'agir, entre la distribution des cartons, des lots, la confection des sandwichs et la tenue de la buvette.

C'est un don d'une valeur de 2000 euros qui a été récolté et remis lors d'une cérémonie le dimanche 6 septembre en présence du Maire, M. Jean-Louis SALAK.

Un grand merci à Maeva, grande organisatrice et aux super bénévoles pour ce geste de générosité.»
Maëva TAAVIRI, Présidente de l'association «Agir pour guérir»
Contact : *06 16 09 71 81*

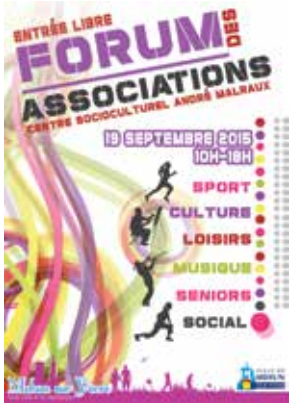

FORUM DES ASSOCIATIONS 2015

Le forum des associations, édition 2015, a eu lieu au centre socioculturel André Malraux, samedi 19 septembre.

Cinquante associations mehunoises sportives, sociales, culturelles, de loisirs et d'anciens combattants ont tenu un stand pour présenter leurs activités.
La partie sportive du forum a obtenu le label « Sentez vous sport » découverte grand public, décerné par le Comité National Olympique et Sportif Français. A ce titre, les associations sportives ont pu mettre le logo sur leur stand.

L'objectif de cette manifestation a été d'offrir une vitrine aux différentes associations et de favoriser le dialogue entre associations et habitants, mais aussi le dialogue inter-associatif.

De même, elle a permis à l'équipe municipale de prouver son attachement et son soutien au milieu associatif.

Pour les responsables d'associations, ce forum a été l'occasion de se faire connaître auprès du public, de partager leurs passions, mais aussi de valoriser un aspect du monde associatif qui est primordial : la reconnaissance du travail des bénévoles. Quant aux habitants, ils ont pu découvrir et s'inscrire aux activités de leur choix.

Christian Joly
Maire-adjoint
délégué aux associations

Grâce à la bonne humeur de chacun et aux diverses animations prévues tout au long de la journée, cette édition 2015 du Forum des Associations a eu un réel succès et a ravi un public nombreux.
Des animations et démonstrations ont été proposées tout au long de la journée, afin de découvrir les différentes activités et mettre en avant le dynamisme associatif de la commune.
Ainsi, le Judo Club Mehunois, Sporting Shotokan Mehunois (Karaté), Fashion Country, Cléo'Dance et Club Danse Energie se sont produits sur la scène du centre socioculturel André Malraux.
Pour clôturer cette excellente journée, toutes les associations ayant participé se sont réunies autour d'un vin d'honneur, offert par la municipalité.

TOUR DU CHER CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Dans le cadre d'une opération de solidarité pour l'association « Vaincre la Mucoviscidose », Emmanuel Fabre a réalisé un défi sportif : le Tour du Département du Cher en courant sur une distance de 320 km en 8 jours, soit un marathon par jour avec des villes-étapes.

L'arrivée de la 7e étape s'est faite à Mehun-sur-Yèvre.

L'objectif est de mieux comprendre cette maladie génétique qui touche les voies respiratoires et le système digestif.

Des dons ont été recueillis au profit de l'association.

Jean-Louis SALAK, maire, et Christian JOLY, maire-adjoint, ont accueilli chaleureusement le coureur devant la porte de l'Horloge, et l'ont félicité et encouragé pour son engagement dans ce défi.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE DES ÉLUS

Le 19 Septembre 2015 a eu lieu le Championnat de France des élus à Bellerive sur Allier (03), regroupant 185 participants dont Patrick GRACZYK ancien Conseiller municipal.

Une côte de deux kilomètres avec passage à 12% et une descente à 15% sur un circuit vallonné de onze kilomètres à parcourir six fois représentaient une difficulté pour les compétiteurs.

La course a été rendue plus éprouvante avec la pluie et le vent.

A mi-course un Normand était seul en tête et derrière lui trois hommes en chasse (un Breton, un Alsacien et un Mehunois Patrick GRACZYK), laisant le peloton à plus d'une minute.

Au dernier tour, le trio éclata et l'arrivée s'effectua un par un : Patrick GRACZYK termina alors quatrième.

Félicitation !!!

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Ce qui ne me tue pas (Millénium t.4) de David Lagercrantz
- La dernière nuit du Raïs de Yasmina Khadra
- D'après une histoire vraie de Delphine De Vigan
- La fille du train de Paula Hawkins
- Les quatre saisons de l'été de Grégoire Delacourt
- Maman a tort de Michel Bussi
- Fin d'été de Johan Théorin
- Soudain seul de Isabelle Autissier
- Le livre de Baltimore de Joël Dicker
- Le secret de la manufacture de chaussettes inusables de Annie Barrow
- Il n'y a pas de parent parfait de Isabelle Filliozat

Le bulletin municipal offre une tribune libre à tous les élus

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,
L'Europe est confrontée depuis plusieurs semaines à un afflux grandissant de réfugiés, hommes, femmes et enfants venant pour la plupart de Libye et de Syrie, pays plongés dans une guerre impitoyable ne faisant pas de différence entre terroristes, militaires ou civils.
Devant les images terribles de ces massacres et naufrages dont nous abreuvent les médias, les états membres de l'Union Européenne ont décidé d'ouvrir leur frontière et de se partager sous forme de quotas ces familles en détresse, la France en accueillant pour sa part 24 000.
Dans un 1er temps, seules les grandes villes devraient être sollicitées par l'Etat de par leurs structures administratives et immobilières déjà en place, avec théoriquement pour le Cher, Vierzon, Bourges et Saint-Amand (mais rien n'est encore défini à ce jour).
Dès le début Septembre, au vu de l'ampleur de cette exode et sans attendre les courriers du ministre de l'intérieur et de ses représentants politiques locaux, nous avons pris contact avec la préfecture afin de connaître les modalités d'accueil et nos services ont travaillé sur les différentes problématiques que nous pourrions rencontrer au cas où l'Etat nous demanderait d'accueillir des familles afin de ne pas être pris au dépourvu le cas échéant. Car il ne faut pas se leurrer, si pour l'instant le nombre est limité, il y aura bien sûr d'autres arrivées de réfugiés qui devront être répartis dans d'autres villes, dont peut-être la nôtre. L'occasion également de se rendre compte qu'une fois de plus, notre gouvernement se retourne vers les collectivités locales pour venir à son secours !!
C'est oublier que les élus de base que nous sommes sont déjà confrontés à une autre misère sociale. Ils voient s'accumuler les demandes de logement et d'aides en tout genre et devront en plus gérer des situations délicates en évitant tous conflits ou stigmatisation.

Néanmoins il y a de quoi s'interroger sur les responsabilités de ce chaos international. Certains pays dont la France, ont ainsi créé une situation encore plus catastrophique en privilégiant les conflits armés à une forte pression internationale.
Quoiqu'il en soit, Mehun-sur-Yèvre ville d'accueil et de tolérance ne se soustraira pas à ses obligations !!!

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chers Concitoyens, chères Concitoyennes,
De la loi portant nouvelle organisation du territoire de la République :
L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi NOTRe le 16 juillet dernier. Il est remarquable de noter que cette loi, souvent réclamée mais jamais commencée, fut au final adoptée par un compromis entre les deux assemblées.
M. SALAK nous a proposé le 8 juillet, de nous opposer aux contours de cette réforme au travers l'adoption d'une motion. Nous n'y avons pas adhéré car nous pensons que cette réforme qui clarifie les prérogatives de chaque collectivité territoriale (commune, intercommunalité, département, région) est de nature à éviter les doublons et à gagner en efficience tant dans les investissements que dans le fonctionnement.
Des baisses des aides de l'Etat aux collectivités :
Il est d'usage aujourd'hui d'entendre à chaque sortie publique, comme dernièrement au forum des associations, M. SALAK agiter le drapeau de la baisse des dotations de l'Etat pour justifier de prochains efforts financiers à consentir.
Chacun sait que le gouvernement est engagé dans un important effort de redressement des comptes publics dont la droite aura contribué, entre 2002 et 2012, à détériorer gravement la situation (augmentation de la dette publique de 600 milliards d'euros sous le seul quinquennat de M. SARKOZY).
Toutefois, face aux inquiétudes légitimes des élus locaux, le gouvernement a confirmé la création d'un fonds d'un milliard d'euros pour soutenir, entre autres, l'investissement public local.
Le travail de simplification des normes pour les communes et les intercommunalités est engagé : il doit être accéléré, tout comme la réforme de la dotation globale de fonctionnement du bloc communal et les efforts entrepris pour accentuer la péréquation horizontale (mécanisme de redistribution visant à réduire les écarts de richesse entre les collectivités) qui vont dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande équité territoriale.
D'autres aides décidées par le gouvernement permettent aussi de soutenir le service public local, comme les emplois d'avenir. Avec 9 bénéficiaires à Mehun, cela représente une aide annuelle de plus de 118 000 euros.
Aussi, la décentralisation qui permet de coller au plus près des besoins locaux impose aux élus d'être responsables. A M. SALAK maintenant, en tant que Maire et Président de la communauté de communes, de se montrer efficace dans la mutualisation et la rationalisation de leurs services !
Enfin, la commune a opéré un excédent record de 1 300 000 euros en 2014. Sauf à être dans la posture politicienne, toute hausse d'imposition pour les ménages ou baisse de subvention pour les associations, malgré le contexte actuel des dotations de l'Etat, ne sera donc que pure manipulation.
Réfugiés : des paroles… à quand les actes ?
Nous avons adressé, le 6 septembre, un courrier à M. SALAK lui demandant que soit examinée en Conseil municipal la question des réfugiés et lui proposant que la commune rejoigne le réseau des villes solidaires pour en accueillir.
Celui-ci nous a répondu ne pas être contre mais à la condition que l'Etat le lui demande. Or, chacun sait que cela n'arrivera probablement jamais ! N'importe quel maire a la possibilité de proposer des places d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Nous demandions précisément du volontarisme et de l'action, nous n'avons eu en retour que de belles paroles. A quand le courage des actes ?

O. PONTE GARCIA, I. GALMARD-MARECHAL, P. DEBROYE, V. BABOIN, R. BRUNET

https://mehun2020mehuncitoyen.wordpress.com/

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ***Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.***

VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

Nom, Adresse : .....

Commentaires : .....

.....

.....

Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr

Agenda des manifestations

Octobre

5 au 24 octobre
Exposition Par Michel Roux
Office de Tourisme

11 octobre
Bourse aux vêtements
Organisée par Les Bancs de l'Ecole de Charmignol
10h-18h, espace Maurice Genevoix

10 et 11 octobre
Rifles
Organisées par l'Accordéon Club
19h le samedi et 14h30 le dimanche
centre socioculturel André Malraux

17 et 18 octobre
8e Salon des Artisans d'Art
centre socioculturel André Malraux

25 octobre
Conférence «La Perse»
Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

25 octobre
Randonnée pédestre
Organisée par l'association pour le Don de Sang Bénévole
7h30-11h30, départ du préau de l'école du Château

26 octobre au 21 novembre
Exposition par Béatrice Dessiaume
Office Municipal de Tourisme

Novembre

31 octobre et 1 novembre
Foire aux livres à 1€
Organisée par Patrimoine et Tradition 18
De 14h à 18h le samedi
et de 9h à 19h le dimanche
Espace Maurice Genevoix

1 novembre
Rifles
Organisées par l'Union Cycliste Mehunoise
13h, centre socioculturel André Malraux

2 novembre
Conseil municipal
18h30, salle du Conseil

6 novembre et 4 décembre
Braderie vente au sac
Organisée par «Le Rayon de Soleil»
14h30-18h EHPAD - maison de retraite

11 novembre
Randonnée pédestre de 7, 14 et 22 km
Organisée par la RAMY
7h30-9h30, Millains Bourgneuf

11 novembre
Commémoration de l'armistice
Organisée par la Municipalité
et l'Entente AC et VG
Départ du défilé à 9h45 de la Mairie

11 novembre
Repas des anciens
Organisé par le CCAS
12h30, centre socioculturel André Malraux

13 novembre
Théâtre « Merci Lulu »
Organisé par Les Baladins
20h30, centre socioculturel André Malraux

14 novembre
Bourse jouets et puériculture
Organisée par l'Amicale des Culottes Courtes
10h-18h, espace Maurice Genevoix

15 novembre
Rifles
Organisées par l'Encouragement du Dévouement
13h30, centre socioculturel André Malraux

17 novembre
Forum des métiers
Organisé par le Service Emploi
et la Mission Locale
14h-17h, centre socioculturel André Malraux

20 novembre
Collecte de sang
Organisée par l'association pour le Don de Sang Bénévole
7h30-11h30, centre André Malraux

20 novembre
Concert de Sainte-Cécile
Organisé par l'Ecole Municipale de Musique
20h, centre socioculturel André Malraux

22 novembre
Bourse aux jouets
Organisée par Les Bancs de l'Ecole de Charmignol
10h-18h, espace Maurice Genevoix

21 novembre
Corrida des dormeux
Organisée par le Club d'Athlétisme de Foëcy
19h, Centre-ville

22 novembre
Conférence « La vie de cour à l'époque de Napoléon» »
Organisée par le GHAMY et
le Souvenir Napoléonien
15h, salle paroissiale

23 novembre au 24 décembre
Exposition par Alain et Maggy Palâtre
Office Municipal de Tourisme

28 novembre
587e Foire de la Saint-André
Déballage, fête foraine, animations
Organisée par la Municipalité

29 novembre
Fête des commerçants et des artisans de Mehun
Brocante, vide-grenier, animations, fête foraine
Organisée par l'Union Commerciale
et Artisanale de Mehun

Décembre

2 décembre
Marché de Noël
Organisé par «Le Rayon de Soleil»
13h30-18h, EHPAD - maison de retraite

5 décembre
Téléthon
9h-13h, centre-ville

14 au 24 décembre
Dizaine commerciale
Organisée par l'Union Commerciale et Artisanale

20 décembre
Marché de Noël
Organisé par le Comité des Fêtes
9h-19h, centre socioculturel André Malraux